

Initiatives ministérielles

1952 les cotisations n'ont été inférieures aux allocations versées. Jamais.

• (1050)

Monsieur le Président, je vais vous donner quelques exemples. En 1990-1991, les cotisations se sont élevées à 7 millions de dollars, et les allocations versées, à 6 millions de dollars. En 1989-1990, les cotisations se sont élevées à 7 millions de dollars, et les allocations versées, à 6,3 millions de dollars, etc. Les entrées sont supérieures aux déboursés.

Quand certains députés d'en face prétendent que le régime de pension des députés engendre une énorme dette, c'est faux et ils le savent. Ce rapport a été déposé à la Chambre par un représentant du gouvernement. Il a été conçu pour montrer ce genre de données, mais les députés d'en face refusent d'écouter. Ils inventent leurs propres chiffres, avec l'appui de gens comme David Somerville, qui n'est réputé que pour dessiner des petits cochons dans les journaux. C'est tout ce qu'ils ont à l'appui de leur argument.

Entre cela et les propos insensés que nous avons entendus aujourd'hui, selon lesquels seuls certains députés devraient avoir droit aux allocations de retraite et que d'autres députés ayant un point de vue politique différent, comme les députés du Bloc, ne devraient pas y avoir droit, et que les députés devraient avoir le droit de toucher une pension militaire et leur salaire de député, mais que d'autres députés n'auraient pas droit aux allocations, voilà la logique des réformistes. Mais ce n'est pas la logique tout court.

[Français]

Il est temps d'apporter un élément d'honnêteté intellectuelle dans ce débat. Je n'ai pas honte de mon salaire de parlementaire, je le gagne. Si les électeurs de Glengarry—Prescott—Russell pensent que je ne vaudrais pas ce salaire, qu'ils ne réduisent pas le salaire, qu'ils prennent quelqu'un de plus qualifié si c'est ce que ça prend un jour ou l'autre.

Je dis aux députés d'en face: S'ils ne pensent pas qu'ils gagnent leur paye, c'est à eux de travailler plus fort pour leurs électeurs, non pas de prétendre que le salaire devrait être réduit. S'ils sont gênés par leur manque de compétence, à eux d'acquiescer les compétences. S'ils sont humiliés par le fait qu'ils ne travaillent pas assez fort, qu'ils fassent un effort plus grand pour les électeurs qui les ont envoyés ici. Moi j'ai été élu ici par les électeurs de mon comté pour faire de mon mieux et c'est ce que j'ai l'intention de faire tant et aussi longtemps que je serai ici.

C'est ce que les députés d'en face devraient faire au lieu de s'attarder comme ils le font à faire croire au peuple canadien des choses qui sont pour le moins l'opposé direct de la vérité.

M. Nic Leblanc (Longueuil, BQ): Monsieur le Président, je pensais qu'il n'était peut-être pas nécessaire que je prenne la parole sur ce projet de loi concernant les pensions des députés.

Je suis ici depuis 1984 et quand je suis entré en politique je ne suis pas venu ici pour ma pension, je suis venu ici parce que j'avais des visions de l'avenir. Ce n'était pas une question de salaire, je ne savais même pas quel était le salaire d'un député le jour où je suis entré en Chambre. Je l'ai appris après avoir été élu. Vous voyez donc que ce n'était pas le salaire ni la pension qui étaient ma préoccupation première. C'était tout d'abord de défendre les intérêts du public, les intérêts de Longueuil, défendre les orientations politiques auxquelles je croyais dans le parti pour lequel je me suis présenté.

Quand le Parti réformiste dit qu'il n'est pas justifié pour les députés du Bloc de recevoir leur pension si le Québec devient souverain, je tiens à dire, et je l'ai répété à plusieurs endroits, quand des journalistes anglophones m'ont posé cette question, j'ai dit que quelqu'un qui travaille actuellement pour une compagnie américaine, qui verse une pension dans cette compagnie ou dans un fonds de pension américain pendant 10 ou 15 ans, est-ce que parce qu'il est Canadien il n'aura pas le droit de recevoir sa pension d'une entreprise américaine?

Je pense que c'est là la grande question. Je travaille pour le gouvernement canadien depuis 11 ans. En tant que députés, on n'est pas des patrons, mais il n'en reste pas moins que je travaille sous les auspices de l'État canadien, et le jour où le Québec deviendra souverain, j'aurai payé moi-même ma participation à un fonds de pension. Je ne vois pas comment on pourrait dire aujourd'hui que je n'aurais pas le droit de recevoir ce que j'ai versé dans ce fonds.

• (1055)

Alors, il me paraît complètement déloyal et légèrement tordu, de la part du Parti réformiste, de tenir de tels propos, et de la part également de certains journalistes qui ont souvent essayé de faire accroire qu'il ne serait pas légitime de recevoir une pension, si le Québec devenait souverain.

Je me sens très légitime et très à l'aise, parce que cette pension, je l'ai payée et on me la doit, tout simplement, peu importe qu'elle vienne d'une entreprise américaine, canadienne ou du gouvernement canadien. C'est un dû, parce que c'est un fonds auquel j'ai participé depuis 11 ans déjà.

Quand on parle de fonds de pension trop élevée, je pense que la majorité des gens qui se présentent en politique, que je sache, ne viennent pas ici pour l'importance de la pension qu'on va recevoir à la sortie. La plupart des politiciens, en tout cas ceux que je connais, n'ont pas choisi la politique pour la pension; ils sont venus ici pour défendre les intérêts et les convictions qui les animent au sein du parti qu'ils représentent.

Cela me paraît être des arguments peu valables, et je ne pense pas que le Parti réformiste gagnera beaucoup de points en essayant de faire croire à la population que les députés gagnent trop cher et qu'ils ont de trop grosses pensions. Je pense que cela intéresse très peu la population canadienne.